

# DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

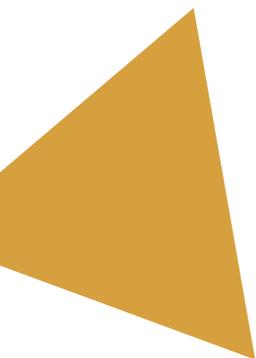
**Genève,  
ville sociale et solidaire**

[www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)



# SOMMAIRE

En un coup d'oeil	1
Editorial	2
Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité	4
Ressources humaines	9
Service de la petite enfance	10
Service des écoles et institutions pour l'enfance	12
Service de la jeunesse	15
Service social	17
Service de l'état civil	22
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	23
Ressources financières	24
Points forts de l'année	26
Glossaire	28
Adresses utiles	29



# EN UN COUP D'ŒIL

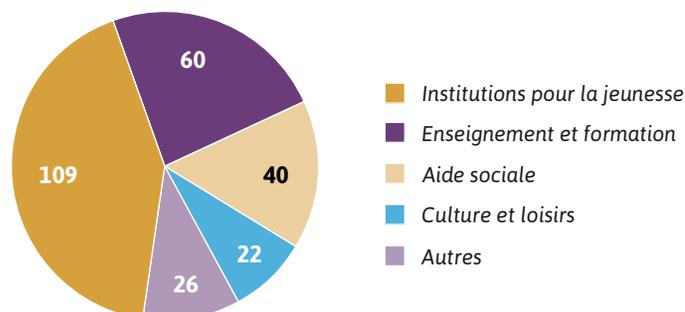


Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité fournit des prestations à la population, tout au long du parcours de vie.

Voici quelques éléments qui illustrent la diversité de son action en 2014:

77	Institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève
3 436	Places dans ces institutions
4 467	Enfants fréquentent ces institutions chaque semaine
53	Bâtiments scolaires sur le territoire de la Ville
765	Salles et locaux scolaires mis à disposition pour des activités para et périscolaires
69	Ateliers découverte à destination de 900 enfants dans 28 écoles
99	Places de jeux dans les préaux et les parcs
47	Restaurants scolaires
5 200	Repas servis quatre fois par semaine dans ces restaurants et 500 le mercredi
400	Jeunes fréquentent les locaux de musique en gestion accompagnée
249	Jobs proposés aux jeunes lors des activités du Service de la jeunesse
8 054	Bénéficiaires des aides financières de la Ville
4 500	Bénéficiaires des prestations municipales complémentaires AVS / AI
2 700	Bénéficiaires de l'allocation rentrée scolaire
24 000	Visites à Cité Seniors
71 900	Passages dans les espaces de quartier Sécheron et 99
22 792	Actes officiels délivrés par le Service de l'état civil
1 219	Obsèques gratuites organisées par les Pompes funèbres de la Ville

## Budget du Département par politique publique (en millions de francs)



Source: Comptes provisoires (non audités) 2014, Ville de Genève. Voir Glossaire p. 28

# ÉDITORIAL



Notre époque se caractérise par la montée des inégalités, la raréfaction des ressources, d'importants mouvements migratoires et un accroissement de la précarité. Dans un contexte politique, social et économique tendu, la cohésion sociale n'est pas un acquis, et nos contributions au vivre-ensemble et au lien social sont plus essentielles que jamais.

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité œuvre à renforcer la solidarité sociale et à améliorer le bien-être de la population. A travers les six services qui le composent, ses activités accompagnent chaque habitant-e-s de sa naissance à sa mort. Le Département est en charge de développer le soutien à la parentalité, favoriser la cohésion sociale et la solidarité dans chaque quartier, promouvoir une politique d'inclusion sociale et soutenir la vie associative.

## **Soutien à la parentalité: une année très riche en réalisations**

Je tiens à souligner quelques-unes des réalisations de l'année 2014. Le projet « 2014, année de l'enfance » a mis les enfants à l'honneur à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a piloté une analyse des prestations offertes par la Ville de Genève aux enfants en regard de leurs droits. Cette opération a mis en exergue la qualité des services proposés par la Ville, mais aussi tout ce qui reste à faire pour améliorer nos prestations. L'année de l'enfance a été couronnée en novembre par un colloque remarquable.

La politique du soutien à la parentalité se traduit d'abord par l'augmentation du nombre de places d'accueil. Nous avons complété notre offre avec 216 nouvelles places et diversifié les modes de prise en charge des enfants en créant une structure de coordination des accueillantes familiales de jour, conformément aux vœux du Conseil municipal. Les parents qui ne trouvent pas de place(s) en crèche pour leur(s) enfant(s) ont ainsi une solution qui peut les dépanner. Entre 2011, début de la législature, et 2014, ce sont près de 450 nouvelles places de crèche qui ont été créées.

Une politique de soutien à la parentalité passe également par l'offre d'activités d'éveil culturel et artistique aux enfants. L'art a une dimension éducative et il importe d'y sensibiliser les enfants le plus tôt possible. Grâce à un partenariat public-privé conclu en 2014, une *Maison de la créativité* va s'installer prochainement à la Villa Calandrini, l'ancienne annexe du Musée d'ethnographie à Conches. *L'Eveil culturel et artistique de la petite enfance* pourra y développer ses activités à une plus vaste échelle.

Les activités péri et parascolaires se sont fortement développées. L'année 2014 a été marquée par l'introduction du mercredi matin pour les enfants fréquentant les classes de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> primaire. Le Service des écoles s'est adapté à cette nouvelle donne en proposant une prise en charge le mercredi midi. De nouveaux restaurants scolaires ont été installés dans les écoles des Contamines, de Sécheron et à la Maison de quartier de Plainpalais. Une *Villa YoYo* s'est établie au 99-Espace de quartier. Des *Trocs party* ont eu lieu dans plusieurs écoles pour attirer l'attention des enfants sur la nécessité d'échanger des objets plutôt que de les jeter. Enfin, je citerai encore l'extension des *Ateliers découverte*.

La sécurité des enfants est un souci constant des parents. Sur le chemin de l'école, elle a été renforcée par la mise en place de deux parcours futés. Dans les préaux des écoles et dans les parcs, la mise aux normes des places de jeux s'est poursuivie.

La politique de la jeunesse prolonge naturellement la politique de l'enfance et s'inscrit dans la perspective du soutien à la parentalité. En 2014, les douze travailleuses et travailleurs sociaux hors murs que compte le Service de la jeunesse ont ouvert une troisième permanence Jeunes adultes à l'Espace de quartier de Sécheron et ont renforcé la politique de prévention sur les questions d'incivilités nocturnes. Deux événements majeurs ont ponctué l'année, le festival *ÀVENIR* et *Plaine de jeunes*. Ils sont présentés dans ce Rapport.

Enfin, pour clore ce chapitre du soutien à la parentalité, je mentionnerai encore la reconduction pour la deuxième année consécutive de l'allocation de rentrée scolaire, qui a rencontré un grand succès.



**DÉVELOPPER  
UNE POLITIQUE  
DES ÂNÉ-E-S  
QUI PRENNE EN  
COMPTE LEURS  
BESOINS DANS  
LEUR DIVERSITÉ**



### **Développement de l'action sociale de proximité**

En ce qui concerne l'action sociale de proximité, le nombre de manifestations organisées par ou avec le soutien des Unités d'action communautaire et Espaces de quartier a de manière très significative augmenté, passant de 90 en 2013 à 255 en 2014. Les UAC ont également préparé le premier *Plan canicule* en partenariat avec l'Institution genevoise de maintien à domicile (imad).

Le Conseil administratif de la Ville de Genève mène une politique active en matière d'amélioration de la qualité de vie des habitant-e-s à travers les contrats de quartier. Les deux premiers contrats initiés à Genève – ceux des Grottes et de Saint-Gervais/Seujet/Voltaire – ont été menés de 2009 à 2014, et ont donné des résultats concluants. Un nouveau contrat de quartier a démarré aux Pâquis à l'été 2014.

Après l'ouverture des deux premiers Points info-services dans les quartiers de Plainpalais et de la Servette en 2013, un nouveau guichet s'est implanté dans le quartier des Pâquis en 2014. Les habitant-e-s bénéficient ainsi près de chez eux d'un accueil, d'une information sociale, d'un accompagnement de qualité pour résoudre, notamment, leurs problèmes administratifs.

La politique d'inclusion sociale est au cœur des préoccupations du Département. En 2014, les subventions monétaires aux associations actives dans le domaine de l'urgence sociale ont augmenté. Afin d'améliorer les conditions d'existence des plus vulnérables, les prestations des structures d'accueil ont été spécialisées. Le soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes s'est développé avec la création d'une dizaine de logements-relais à la Villa Freundler.

Enfin, le soutien aux associations, quatrième priorité de la Feuille de route du Conseil administratif, s'est traduit par l'élaboration d'un nouveau règlement sur les subventions qui a contribué à clarifier les exigences envers les associations.

A ces priorités s'ajoutent les missions développées dans le cadre des prestations découlant du droit fédéral. Le Service de l'état civil a lancé le projet de numérisation des registres. Quant au Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire, il a mis en route d'importants travaux de rénovation des infrastructures, et retenu un projet de création d'un *Jardin du souvenir* dans le cimetière Saint-Georges.

### **Principaux défis en 2015**

Notre bilan est riche, mais les défis à venir sont nombreux. La prochaine législature se déroulera dans un contexte budgétaire tendu. Nous devons donc tout faire pour maintenir et améliorer les prestations que nous offrons à la population. Il nous faudra en particulier développer une politique des aîné-e-s qui prenne en compte leurs besoins dans leur diversité.

L'insertion socio-professionnelle des jeunes et la prévention des risques de rupture devront mobiliser toute notre attention. Il me paraît essentiel d'accorder à chacune et à chacun une place dans la société, et nous devons sensibiliser toute la société, les employeurs comme les politiques, à l'importance d'accroître le soutien aux jeunes.

Enfin, nous devons trouver des solutions à l'insuffisance actuelle de la prise en charge des personnes sans-abri.

Tout au long de cette année 2014, les collaboratrices et les collaborateurs du Département de la cohésion sociale et de la solidarité ont accompli un travail formidable. Je les remercie pour leur engagement. Je tiens à saluer également la contribution des associations soutenues par la Ville, de leurs comités et de leurs équipes, qui rendent des services remarquables à la population.

**Esther Alder**

Conseillère administrative

# DIRECTION DU DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

La mission de la direction du Département comporte cinq volets.

Le premier est celui **d'assistance à la Magistrature** qui préside le Département. La direction contribue à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques.

Le deuxième est la **coordination et la supervision de l'activité des services** du Département afin de s'assurer que les priorités politiques sont mises en œuvre. La direction conduit des projets transversaux, notamment en matière d'équipements publics. Elle fixe les principes de subventionnement et contribue au développement des relations avec les associations subventionnées.

La direction est également en charge de la coordination et de la supervision de la **communication** du Département et des services.

La direction veille encore au **respect des règles et procédures de l'administration municipale** en matière de gestion financière et des ressources humaines. Elle s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques.

Le cinquième et dernier volet est son **rôle de conseil et d'expertise**. Elle appuie ponctuellement les services en mettant à disposition des spécialistes et s'assure de la diffusion des bonnes pratiques au sein du Département.

La direction du Département est composée d'une équipe de petite taille recouvrant un large champ de compétences.

## Retour sur l'année 2014

### Politiques publiques

En matière **d'infrastructures**, plusieurs projets ont été suivis, entre autres ceux des Logements-relais de Fort-Barreau, de l'Ancien Manège et de Menut-Pellet. Une carte géo-référencée des équipements du Département a été développée. Un rapport d'enquête *Indicateurs de planification des équipements* a été réalisé, qui propose plusieurs mesures relatives à l'amélioration de la gestion et à la connaissance des utilisateurs.

La direction a conduit l'établissement du rapport technique *Les droits de l'enfant en Ville de Genève* ainsi que la réalisation du plan d'actions. Elle a supervisé le projet de *Maison de la créativité* et la constitution de la Fondation dans le cadre du partenariat public-privé relatif à ce projet, en concertation étroite avec la direction du Département de la culture et du sport.

Concernant le **programme stratégique de développement durable**, le Département travaille à faciliter l'accès aux prestations municipales pour les personnes allophones. Les contrats de quartier de Saint-Gervais, Seujet, Voltaire et des Grottes ont été clos et un nouveau contrat de quartier a été aux Pâquis. Par ailleurs, le Département participe à l'élaboration du Programme d'intégration cantonal, en partenariat avec le Canton de Genève et le Bureau d'intégration des étrangers.

### Vie associative

L'Unité vie associative a contribué à l'élaboration du nouveau règlement sur l'octroi des subventions municipales. Elle a contrôlé les comptes et analysé les rapports d'activité de 80 organisations bénéficiaires de subventions monétaires nominatives, établi les contrats de prêt à usage et les conventions annuelles de subventionnement.

La formation des cadres des organisations subventionnées s'est poursuivie à travers différents séminaires d'information, dont deux séances sur le nouveau règlement relatif aux subventions municipales auxquelles ont assisté 400 participants provenant d'organisations subventionnées par la Ville. De plus, la conseillère administrative Esther Alder a rencontré une centaine d'organisations bénéficiant d'un soutien financier régulier du Département.

L'aide aux personnes en situation précaire s'est renforcée. En plus des actions du Service social, le Département a augmenté les subventions monétaires aux associations actives dans le domaine de l'urgence sociale. Sur les quelques CHF 5 millions du budget de la Ville de Genève consacré au secteur de l'exclusion, un montant de CHF 3,2 million est dédié aux subventions aux associations (66%).

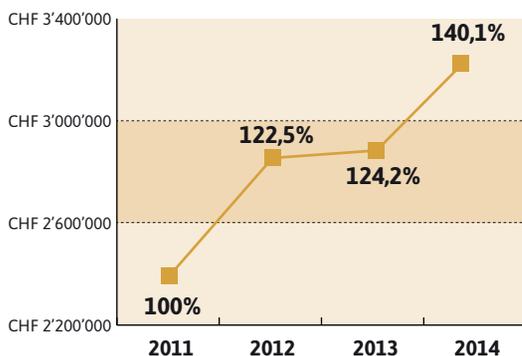
▲  
ETABLISSEMENT  
DU RAPPORT  
TECHNIQUE ET DU  
PLAN D' ACTIONS  
CONCERNANT  
LES DROITS DE  
L'ENFANT EN VILLE  
DE GENÈVE  
▼



<b>Répartition des subventions accordées par l'Unité vie associative (en milliers de francs)</b>	2014	2013
<b>Subventions de soutien au fonctionnement</b>		
Montant	7'982	7'663
Nombre d'organisations subventionnées	80	80
<b>Subventions en nature</b>		
Montant	3'244	2'961
Nombre d'organisations subventionnées	69	69
<b>Subventions ponctuelles</b>		
Montant	1373	1611
Nombre d'organisations subventionnées	126	128

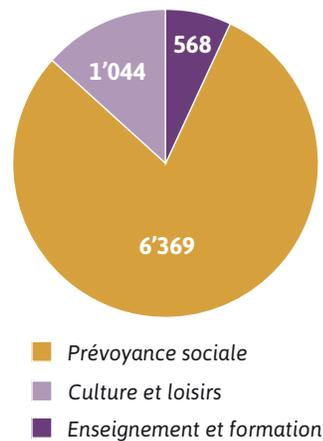
Source: Unité Vie associative

### Évolution des subventions monétaires aux associations dans le domaine de l'urgence sociale



Source: Unité Vie associative

### Répartition des subventions par politique publique (en milliers de francs)



Source: Unité Vie associative

## Communication – événements

Il incombe à la direction de rendre compte des missions du Département, assurer la promotion des activités, informer la population sur les prestations offertes en utilisant divers canaux et en élaborant différents supports de communication.

A titre d'exemples, un rapport sur le *Travail social hors-murs* a été publié afin de présenter les objectifs et les réalisations du Département auprès des jeunes. Pour rendre compte de l'*Action sociale de proximité*, une newsletter a été diffusée en 2014 auprès d'un millier de partenaires.

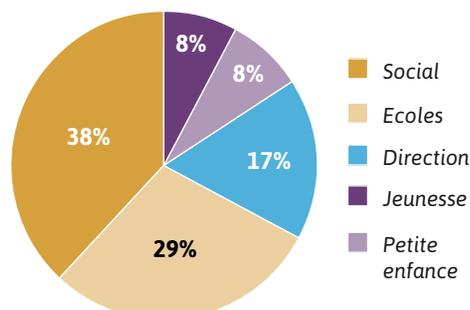
La revue de presse relative aux activités du Département fait apparaître que les thèmes de la petite enfance, des seniors et de l'exclusion sont les plus traités.

Cinq thèmes les plus traités	Nombre d'articles
Crèches / Petite enfance	58
Seniors	43
Exclusion	32
Quartiers	29
Jeunesse	25

Source: Revue de presse 2014, Ville de Genève

**24 communiqués de presse ont été diffusés** afin de relayer auprès des médias locaux les actions du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

### Communiqués par Service



Source: Unité communication-événements

Les activités du Département ont été largement présentées dans le magazine *Vivre à Genève*. Sur les cinq numéros parus en 2014, **55 articles** y ont été consacrés.

**142 actualités**, notamment, destinées à promouvoir des événements ont été mises en ligne sur le site web de la Ville de Genève (+19% par rapport à 2013): elles ont suscité 30'863 visites des internautes.

A l'occasion de « 2014, année de l'enfance », un dossier d'information mis à disposition sur le site de la Ville a été consulté à 7'144 reprises. La page la plus visitée est la « Liste des crèches et espaces de vie enfantine » avec 34'738 clics.

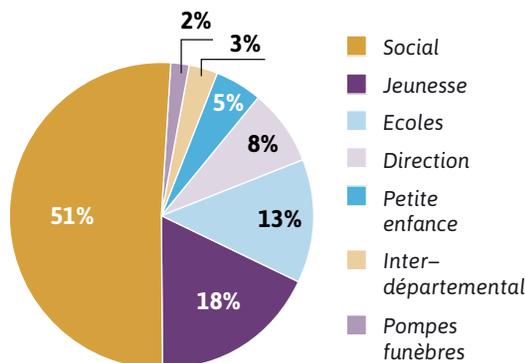
**Treize vidéos** ont été mises en ligne pour promouvoir les événements organisés dans le cadre de « 2014, année de l'enfance ».

Une trentaine de « posts » ont été publiés sur [la page Facebook de la Ville de Genève](#) afin de relayer le contenu d'une actualité. Par ailleurs, deux « posts » ont été mis en ligne chaque semaine sur [la nouvelle page Facebook du Département](#).

Enfin, plusieurs galeries photos concernant des événements dédiés aux différent-e-s bénéficiaires ont été réalisées.

Ces activités qui mobilisent de nombreuses personnes, à la direction, dans les Services mais également à l'extérieur impliquent une équipe administrative et comptable. Cette équipe assure une gestion rigoureuse de l'agenda, de la gouvernance de l'information et des finances.

### Actualités par Service



Source: Unité communication-événements

Pour plus d'informations, cliquez sur les liens!



Pour plus  
d'informations,  
cliquez sur le lien!

2014  
année de  
l'enfance

## FOCUS

### « 2014, année de l'enfance »

Lancée à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, « 2014, année de l'enfance » a concrétisé la volonté de la Ville de Genève de questionner et de valoriser la place des enfants dans la Cité. Cette démarche inédite avait plusieurs objectifs :

#### 1. Recenser et analyser les prestations

Un rapport *Les droits de l'enfant en Ville de Genève* fait le point sur les prestations proposées aux enfants en regard des obligations légales. Ce rapport met en évidence la qualité des prestations qu'offre la Ville. Toutefois, pour assurer la pérennisation de ces prestations et leur qualité, il est indispensable que la Ville poursuive ses efforts.

#### 2. Ecouter les enfants

**Une enquête a été commandée à l'Institut international des droits de l'enfant et à l'Institut universitaire Kurt Bösch.** 1000 garçons et filles de 10 à 12 ans ont participé à l'enquête et les premiers résultats ont fait l'objet d'une publication dans un encart de la Tribune de Genève le 20 novembre 2014.

**Un concours de dessins a été organisé en partenariat avec le Groupement Intercommunal de l'Animation Parascolaire (GIAP).** Des enfants du quartier des Pâquis de 4 à 9 ans ont été invités à dessiner dans le cadre d'un concours sur le thème *Ma place dans le quartier*. 50 dessins ont été retenus et publiés dans un **livre, édité chez Slatkine**, ceci grâce au don de la Fondation Oltramare.

#### 3. Rendre compte

**Un colloque La révolution silencieuse** a eu lieu les 20 et 21 novembre 2014, afin de questionner, avec la contribution de nombreux experts la manière dont, au quotidien, nous construisons une société pour et avec les enfants.

#### 4. Affirmer la place de l'enfant dans la Ville

Cette démarche débouchera sur un **plan d'action pluriannuel du Conseil administratif en faveur de l'enfance.**

Tout au long de l'année 2014, **de nombreux événements** ont célébré l'enfance.

Des **promenades urbaines pour les enfants jusqu'à 4 ans** ont été proposées par *l'Eveil culturel et artistique de la petite enfance* les 10 et 12 avril, ainsi que la publication d'un recueil *La ville à petits pas*.

Un **Festival Livre, petite enfance et famille** a réjoui les enfants qui se sont familiarisés avec l'univers du livre dans le Parc des Bastions, du 20 au 25 mai.

La **Fête des écoles** a vu la célébration de la fin de l'année scolaire au Parc des Bastions sur le thème de la *jungle*, thème choisi par les enfants. Pour la première fois, une cérémonie dédiée au passage de la huitième primaire au cycle d'orientation a été organisée.

A la Toussaint, un **cimetière raconté aux enfants**, a permis de faire découvrir le cimetière de Saint-Georges aux enfants, dans le cadre d'une visite commentée en petit train.

Un **grand concert public Chantons les droits de l'enfant** a été donné au Bâtiment des Forces Motrices, le 23 novembre. Sur scène, une centaine d'enfants recrutés parmi les élèves qui participent aux activités parascolaires, emmenés par la chanteuse franco-suisse Dominique Dimey.



## Objectifs 2015

En matière de **politiques publiques**, la direction travaillera en priorité à l'élaboration d'une politique des aîné-e-s en Ville de Genève.

Quant aux processus participatifs, ils seront harmonisés en proposant une Charte de la participation pour la Ville. Un quatrième contrat de quartier devrait être lancé à l'automne 2015.

Par ailleurs, des outils de planification des équipements seront développés, dont des modèles de gestion pour l'ensemble des équipements. La carte géo-référencée sera mise en ligne.

L'étude du projet Gare des Eaux-Vives a été récemment lancée. Ce lieu polyvalent devrait accueillir entre autres, une crèche, un espace à vocation socioculturelle et un bureau d'accueil de centre de maintien à domicile. Le Département travaille à objectiver les besoins du quartier afin de définir la forme de cet espace et le programme architectural y relatif.

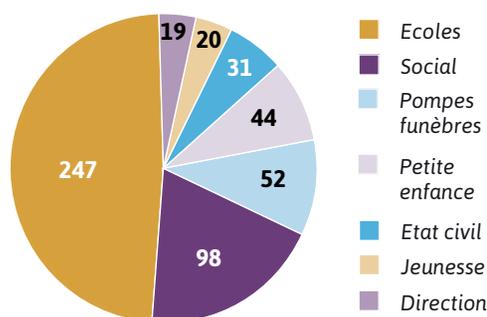
**L'Unité vie associative** va intensifier ses relations avec ses partenaires suite à la mise en place du nouveau règlement sur les subventions municipales. Ce dernier conduira de fait à clarifier les droits et obligations des organismes subventionnés.

En ce qui concerne la **communication**, la direction se fixe trois objectifs : établir un bilan de la législature qui se termine, rendre lisible la notion d'*Action sociale de proximité* auprès du public, soutenir mieux encore les services dans le développement de supports adaptés aux bénéficiaires.

# RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2014, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité compte 511 collaboratrices et collaborateurs (soit près de 363 postes fixes, équivalent temps plein (ETP)), dont 63% de femmes.

## Répartition des collaboratrices et collaborateurs par secteur d'activité



Source: Comptes provisoires (non audités) 2014, Ville de Genève

Ces femmes et ces hommes, né-e-s entre 1950 et 1990, occupent près de 90 fonctions différentes, dont la majeure partie en contact direct avec la population. L'ancienneté moyenne est de dix ans. En 2014, 27 procédures de mise au concours ont eu lieu et 3155 dossiers de candidature ont été reçus. Ce qui a permis à 32 femmes et 8 hommes d'être nommé-e-s<sup>1</sup>.

En matière de développement personnel, 60% de l'effectif a suivi une formation au cours de l'année 2014 pour un total de 814 jours de formation. Le taux d'absence moyen pour le Département se situait à 7,3% ce qui est légèrement supérieur à la moyenne Ville de Genève (6,5%).

Depuis quelques années, la gestion des ressources humaines au sein de la Ville s'est engagée dans un professionnalisme accru.

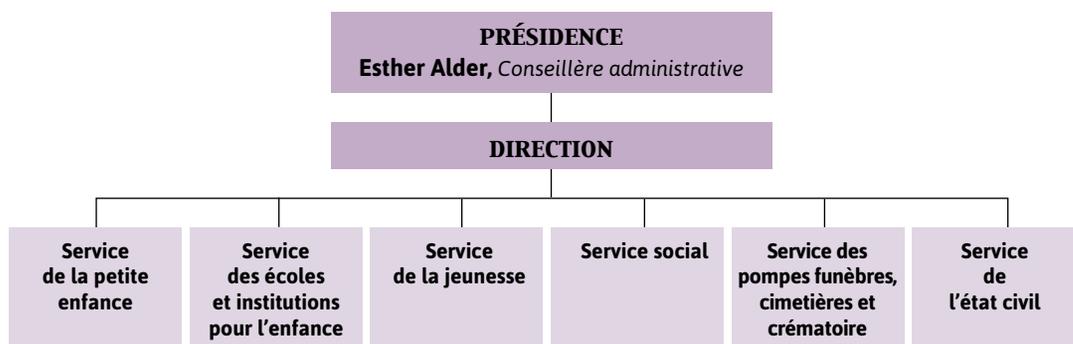
En 2014, les principaux axes de travail ont été:

- L'harmonisation et la professionnalisation des pratiques de gestion des ressources humaines en favorisant la mise en commun des bonnes pratiques;
- L'amélioration de la prise en charge et du suivi des situations individuelles en recourant à des experts le cas échéant;
- La mise sur pied d'actions de formation destinée aux cadres du Département pour:
  - élargir leur champ de vision et offrir des angles de vue nouveaux;
  - favoriser des changements de culture organisationnelle;
  - inciter les réflexions individuelles et collectives, encourager les échanges au sein des équipes.

Les résultats sont prometteurs, notamment en termes de cohérence et d'efficacité des actions conduites par les acteurs RH au sein des services et de la direction.

Dans cet élan, nous souhaitons perfectionner en 2015 la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en travaillant sur la mobilité interne, temporaire et durable. Nous escomptons également améliorer les pratiques d'encadrement des équipes en proposant des outils adaptés et innovants.

## Organigramme du Département



<sup>1</sup> Une même procédure de mise en concours peut proposer plusieurs postes.

# SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Le Service de la petite enfance est chargé de mettre en œuvre la politique petite enfance de la Ville de Genève à travers les institutions subventionnées par les pouvoirs publics. Il s'engage à favoriser la création de nouvelles institutions de la petite enfance (IPE) sur le territoire municipal.

Afin de garantir aux jeunes enfants et à leurs familles des prestations de qualité et diversifiées, le Service assiste les institutions de la petite enfance dans leurs activités pédagogiques, administratives, financières et sur le plan RH.

## Retour sur l'année 2014

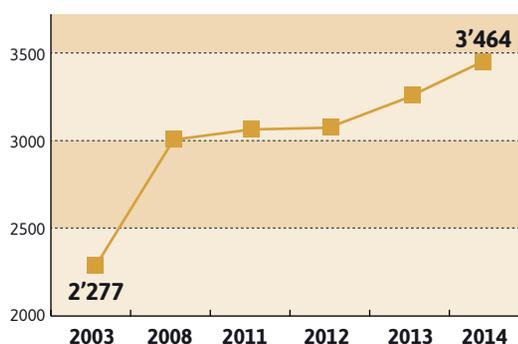
L'effort de création de nouvelles places dans les institutions de la petite enfance (IPE) s'est poursuivi. En 2014, 203 nouvelles places d'accueil ont été créées et mises à disposition des familles, à savoir:

- 63 places suite à l'ouverture de l'Espace de vie infantine (EVE) Beausoleil (Champel);
- 52 places suite à l'extension de l'EVE Gazouillis (Charmilles);
- 24 places suite à l'extension de l'EVE Lac (Sécheron);
- 36 places suite au travail de réévaluation des capacités d'accueil dans les institutions existantes;
- 28 places auprès de 13 accueillantes familiales de jour, après la création d'une structure de coordination des accueillant-e-s familiales de jour.

Le processus de rattachement des IPE à des secteurs administratifs et pédagogiques s'est poursuivi, ce qui a conduit à l'organisation de nouveaux secteurs. A fin 2014, la Ville compte 15 secteurs petite enfance; 8 IPE doivent encore être rattachées à un secteur.

Afin d'améliorer le taux d'occupation des IPE, le Service a mené une évaluation des abonnements proposés. Il en ressort que certains abonnements ne sont que très marginalement utilisés par les familles et qu'une trop grande diversité de modalités horaires n'est pas favorable à une utilisation optimale des places disponibles. Une simplification des abonnements interviendra donc en 2015.

## Nombre de places de crèches



	2014	2013
Nombre de places créées	+ 203	+ 151

Source: Service de la petite enfance

En considérant l'ouverture de nouvelles IPE, la réévaluation des capacités d'accueil dans les institutions existantes et la création de la structure de coordination des accueillant-e-s familiales de jour, la Ville de Genève a créé 450 places supplémentaires entre 2011 et 2014.

Lieux d'accueil petite enfance par type d'institutions	2014	2013
Espaces de vie infantine	53	51
Jardins d'enfants	16	16
Crèches familiales	2	2
Crèches dépannages	2	2
Haltes-jeux	2	2
Lieux d'accueil parents-enfants	2	2
<b>Total – Nombre d'IPE</b>	<b>77</b>	<b>75</b>

Analyse de la demande de placement dans les IPE	Fin 2014	Fin 2013
Nouvelles demandes déposées durant l'année civile	3'088	3'080
Dossiers en attente au BIPE	1'238	1'200
Dossiers au BIPE pour la rentrée suivante	975	1'274

Taux de couverture des besoins exprimés	Septembre 2014
Sur l'ensemble de la ville	79 %

Source: Service de la petite enfance



▲  
**79% DES BESOINS  
 EXPRIMÉS EN  
 PLACES D'ACCUEIL  
 DANS LES  
 INSTITUTIONS DE  
 LA PETITE ENFANCE  
 SUBVENTIONNÉES  
 PAR LA VILLE SONT  
 COUVERTS**  
 ▼

D'autres projets ont été menés à bien en 2014 :

- La création d'une plateforme regroupant le Service de la petite enfance et ses partenaires, afin de développer la qualité de la prise en charge des jeunes enfants et la promotion de nouvelles prestations au sein des structures d'accueil.
- Dans plusieurs IPE, l'organisation, le mercredi, d'un accueil pour les écolières et écoliers en première année primaire ayant fréquenté l'institution par l'année précédente.
- La collaboration avec un agriculteur genevois fournissant les cuisines de la petite enfance en produits biologiques. L'organisation d'activités pédagogiques et la visite du site de production par des enfants des crèches.
- L'élaboration d'un support pédagogique adapté aux besoins de la petite enfance en matière d'initiation aux activités sportives, utilisé dans une dizaine d'institutions.
- La poursuite des activités de l'*Eveil culturel et artistique* de la petite enfance proposées dans les structures d'accueil, en collaboration, notamment, avec les institutions culturelles de la Ville.

### Objectifs 2015

Le développement de nouvelles places et le maintien de la qualité des prestations offertes restent une priorité du Service de la petite enfance.

En 2015, 260 places supplémentaires sont prévues :

- 104 places avec l'ouverture de l'EVE Origami (partenariat JTI, Sécheron);
- 94 places avec l'ouverture de l'EVE Ella Maillart (Plainpalais);
- 62 places avec l'extension de l'EVE Chateaubriand (Pâquis).

Par ailleurs, le Service est déterminé à créer une cinquantaine de nouvelles places ces deux prochaines années avec la réévaluation des capacités d'accueil, soit un total de plus de 500 nouvelles places pour 2015 – 2016. D'ici 2020, 861 places sont prévues.

Ces prochaines années vont être déterminantes pour l'évolution de la gouvernance de la petite enfance. Il s'agira de trouver un modèle d'organisation pour assurer la gestion de 4'000 places d'accueil dans plus de 70 institutions et avec plus de 1'500 collaboratrices et collaborateurs. La finalisation du regroupement des institutions en secteurs en sera une étape indispensable.

Le Service va travailler à mettre en place des contrats de prestation entre les IPE et la Ville, pour clarifier les attentes et harmoniser les prestations.

Dans le cadre du soutien que la Ville de Genève apporte aux familles, le Service a développé le projet *petits: pas*, créé par l'association *a: primo*, qui a pour vocation de venir en aide aux familles socialement défavorisées et isolées avec un programme visant à soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Ce projet sera lancé en 2015. Il est financé en grande partie par le Bureau de l'Intégration des Etrangers (BIE).

Depuis 1995, le Service publie régulièrement *La petite enfance en Ville de Genève: contexte et indicateurs* qui présente des éléments statistiques et une approche qualitative des enjeux, réalisations et perspectives du domaine. La septième édition est prévue pour mars 2015.

## FOCUS

### Une Maison de la créativité à la Villa Calandrini

La *Maison de la créativité* a l'ambition de devenir un lieu privilégié pour l'enfance et les familles. Son ouverture, dans l'ancienne annexe du Musée d'ethnographie à Conches, connue sous le nom de Villa Calandrini, constitue une opportunité pour la Ville de Genève de développer les activités de l'*Eveil culturel et artistique de la petite enfance* à une plus large échelle. Depuis 18 ans, en effet, l'*Eveil culturel et artistique de la petite enfance* propose aux tout-petits et à leurs familles un accès facilité à toutes sortes de formes artistiques. En cela, il contribue au rapprochement interculturel et intergénérationnel des familles.

Grâce à un partenariat public-privé, cet espace unique d'expression, de rencontres, d'expériences artistiques et culturelles, hébergera également des artistes en résidence dans le cadre d'une collaboration avec le Département de la culture et du sport. La *Maison de la créativité* accueillera sur des demi-journées, les enfants des institutions de la petite enfance. Les mercredis seront consacrés aux enfants de 4 à 6 ans, voire par la suite jusqu'à 12 ans. Des «week-ends découvertes» seront organisés à l'attention des familles.

# SERVICE DES ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR L'ENFANCE

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance de la Ville de Genève gère les bâtiments scolaires et les activités para et périscolaires qui structurent la vie sociale de l'enfant, en dehors du temps scolaire proprement dit.

Le Service est en charge de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et il organise les fêtes et manifestations qui ponctuent l'année scolaire.

- La mise aux normes des places de jeux s'est poursuivie dans les parcs (Vincy-Vermont, Bourgogne, Cropettes) et dans les préaux des écoles (Liotard, Cayla, Minoteries, Pâquis-Centre, Sécheron et Zurich). Une réflexion sur les places de jeux a été menée, notamment sur la participation des enfants lors de l'élaboration de ces places. Un questionnaire *Comment joues-tu ?* a été distribué auprès de 1'000 élèves afin de connaître leurs attentes, leurs besoins et usages en fonction des âges et du genre des enfants.

## Retour sur l'année 2014

L'année 2014 a été marquée par l'**introduction du mercredi matin** comme demi-journée scolaire supplémentaire pour les enfants de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> primaire. La mise en place du mercredi matin et l'élaboration de la future loi sur l'accueil à journée continue ont été perçues comme des opportunités pour le Service et sont à l'origine de nombreuses modifications:

- L'accueil des enfants le mercredi midi dans les restaurants scolaires, la prise en charge conjointe par le GIAP et les associations de cuisines et restaurants scolaires;
- Le déploiement de la patrouille scolaire, les 5 jours d'école, sur la totalité des 69 emplacements;
- L'ajustement des horaires du personnel de nettoyage des bâtiments scolaires et préaux;
- L'adaptation de la gérance des locaux à ces nouveaux horaires et la recherche de solutions pour la grande majorité des associations qui ont besoin de locaux.

De plus, comme il en a la mission, le Service des écoles et institutions pour l'enfance suit de manière très attentive les projets liés à la planification scolaire.

- Concernant le développement et l'entretien des bâtiments scolaires, le chantier de rénovation de l'école des Crêts-de-Champel a démarré avec le déménagement des classes dans des pavillons provisoires à l'école de Peschier. Des mesures d'accompagnement ont été mises en place pour sécuriser le chemin de l'élève;
- De nouveaux restaurants scolaires ont été ouverts dans les écoles des Contamines, de Sécheron et à la Maison de quartier de Plainpalais. Des travaux d'aménagement ont eu lieu dans les réfectoires des écoles des Allières, des Genêts, du Corbusier et des Eaux-Vives.

## Nombre de places supplémentaires dans les restaurants scolaires ouverts en 2014

Ecole du XXXI Décembre	+ 50
Ecole de Sécheron	+ 48
Ecole de Contamines	+ 42
Ecole de Roches	+ 25
Maison de quartier de Plainpalais	+ 30
<b>Total</b>	<b>+195</b>

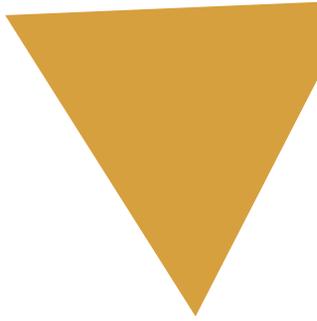
Source: Service des écoles et institutions pour l'enfance

## FOCUS

### Sécurité sur le chemin de l'école

En matière de sécurité, deux parcours futés ont été mis en place à l'école Hugo-de-Senger et à l'école des Crêts-de-Champel. Cinq plans de mobilité scolaires ont été réalisés par l'Association Transports et Environnement (ATE) sur le chemin des écolières et des écoliers: à St-Jean, à Micheli-du-Crest, à Ferdinand-Hodler/Saint-Antoine, à Geisendorf et à Seujet-Necker. Trente-neuf dossiers ont été ouverts concernant la sécurité sur le chemin des élèves et vingt-trois bouclés.

Par ailleurs, la *cellule préaux* assure une veille active afin de proposer des solutions aux incivilités dans les préaux. Deux préaux ont été fermés en hiver dès 20h30 et pendant l'été dès 22h30 (Châteaubriand et Sécheron).



Trois nouvelles places de fitness urbain (Proxisport) ont été aménagées sur les voies CFF de Saint-Jean, au Parc des Franchises et au Parc Geisendorf. Un parcours Proxitraining, situé dans le parc de Beaulieu, a été inauguré en 2014.

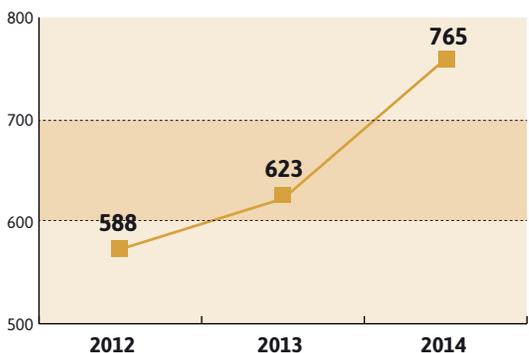
Concernant le renforcement de l'offre para et périscolaire, le Service a conduit de nombreux projets:

- Des ateliers de sensibilisation à l'alimentation et à l'origine des produits dans les restaurants scolaires.
  - 1'500 enfants dans 13 écoles différentes.
- L'augmentation du nombre de restaurants labellisés *Genève Région – Terre d'Avenir* (GRTA).
  - 31 restaurants labellisés GRTA.
- L'extension des *Ateliers découverte* à 28 écoles sur le temps parascolaire (16 – 18h).
  - 69 ateliers, 900 participants.
- La poursuite du projet *Préaubulle* à l'école des Grottes et des Croupettes.
  - Entre 20 et 60 enfants par jour.
- Le développement du projet *CréAteliers* au square Monthoux dans le quartier des Pâquis.
  - 30 jours d'accueil entre avril et octobre.
- Le renforcement de l'accueil extrascolaire gratuit les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires à la *Villa YoYo* dans le quartier de l'Europe.
  - Plus de 10'000 visites d'enfants par an.

- Le développement de *Trocs party* dans les écoles.
  - 8 trocs en mai, novembre et décembre (Ecoles des Vollandes, de Cayla, des Croupettes, de l'Europe, de Geisendorf, de Liotard, du Sujet, des Pâquis).
- Le développement des tournées des deux ludobus, sur le temps parascolaire dans les préaux et pendant les vacances d'été dans les parcs.
  - 50 parcs et préaux animés de mai à octobre.
- Des ludothèques ouvertes principalement durant le temps extrascolaire; l'accueil de plusieurs milliers d'enfants, familles et accompagnants.
  - 11 ludothèques et deux ludobus.

**765 LOCAUX MIS  
 À DISPOSITION  
 POUR DES  
 ACTIVITÉS PARA ET  
 PÉRISCOLAIRE**

**Locaux et salles mis à disposition pour des activités para et périscolaires**



Source: Service des écoles et institutions pour l'enfance

**Offre para et périscolaire**

	2014	2013
Enfants inscrits au parascolaire à midi	7'300	7'200
Enfants inscrits au parascolaire à 16h	4'800	4'600
Repas servis en moyenne par jour	5'200 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) 500 (mercredi)	5'100

Source: Service des écoles et institutions pour l'enfance

## FOCUS

### Fête des écoles 2014: que de nouveautés!

Dans le cadre de «2014, année de l'enfance», la Fête des écoles a pris un relief particulier. Plusieurs nouveautés: le thème de la fête a été choisi par les enfants, les enfants de 8 à 12 ans ont été réunis pour une fête aux Bastions le vendredi soir et une cérémonie a été spécialement consacrée aux élèves du 8<sup>ème</sup> primaire qui terminent l'école primaire.

Le thème de la Fête des écoles, *La jungle*, a été choisi par les élèves eux-mêmes via un questionnaire. Cette volonté de prendre en compte la parole des enfants s'inscrit pleinement dans le cadre du projet «2014, année de l'enfance» dont un des objectifs est de favoriser la participation des enfants à la vie de la Cité.

La première cérémonie officielle pour les élèves de 8<sup>ème</sup> primaire a été organisée au Grand Théâtre, en collaboration avec le Département de l'Instruction Publique. 1'350 élèves ont pu marquer leur passage entre le primaire et le Cycle d'Orientation par un rituel solennel et festif.

Le vendredi soir, une grande fête a été proposée à tous les enfants et leurs familles sur le site unique des Bastions.

### Objectifs 2015

L'entretien et la construction d'infrastructures scolaires de qualité restent des priorités. Les chantiers Baulacre, Chandieu et Crêts-de-Champel seront poursuivis et les demandes de crédit pour le Bois-de-la-Bâtie, les Plantaporrêts, le Carré-Vert et Geisendorf seront déposées. La mise en place des recommandations du *Rapport sur les places de jeux* impliquera des modes de faire nouveaux pour les divers acteurs impliqués.

L'offre péri et parascolaire sera encore renforcée, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur l'accueil à journée continue. Le Service des écoles continuera de développer une prise en charge des enfants sur le temps extrascolaire basée sur les besoins des familles, favorisant la participation des enfants. Une deuxième *Villa YoYo* est en projet et l'offre pour des activités les mercredis dans le secteur de Budé sera renforcée.

La sécurité sur le chemin de l'école fait l'objet d'une attention soutenue depuis de nombreuses années. L'enjeu sera d'élargir cette réflexion à l'ensemble de l'espace public.

Le lien avec les associations assumant des tâches parapubliques sera amélioré afin de faire évoluer les prestations (restaurants scolaires et ludothèques).

Enfin, le Service souhaite que tout-e habitant-e de la commune puisse réserver une salle en ligne en utilisant les moyens de communication mobiles. Un projet dans ce sens est en cours d'élaboration.



## SERVICE DE LA JEUNESSE

Le Service de la jeunesse de la Ville de Genève a pour mission de proposer et de soutenir des projets collectifs dans les quartiers, en privilégiant l'intégration, le dialogue et l'échange avec les jeunes.

L'équipe des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) du Service se déplace en fonction des zones sensibles et assure, par sa présence dans la rue, une forme de prévention, d'accompagnement éducatif et de suivi auprès des jeunes.

Placé sous le thème de « 2014, année de l'enfance », un forum s'est déroulé au mois de mai sur l'accueil des enfants dans les Maisons de quartier. Plus de 60 personnes ont élaboré des pistes d'action après avoir entendu une conférence introductive du Professeur Jean Kellerhals sur le thème de la pédagogie de l'incertain.

Enfin, le Service a poursuivi des animations permettant d'insérer plusieurs jeunes tout en proposant des activités sportives et urbaines à la population: l'opération chaises longues et le golf urbain en été, et deux patinoires en hiver.

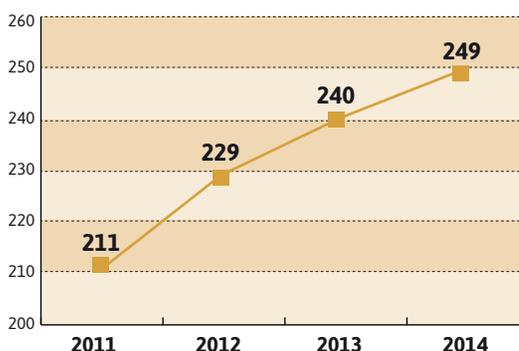
### Retour sur l'année 2014

Formée de 12 travailleuses et travailleurs sociaux hors murs, l'équipe de terrain du Service de la jeunesse est organisée depuis 2013 en trios affectés chacun à un quartier. Les TSHM ont notamment ouvert une quatrième permanence *Jeunes adultes* au Point info-services de la Servette et renforcé la politique de prévention sur les questions d'incivilités nocturnes.

Les TSHM proposent également des locaux en gestion accompagnée. Des jeunes disposent ainsi d'espaces pour se réunir et exercer des activités de loisirs, des activités associatives ou musicales. Des conventions de mise à disposition sont établies, impliquant les jeunes utilisatrices et utilisateurs qui expérimentent les règles de la vie communautaire, la responsabilité individuelle et collective, et l'autonomie. En 2014, plus de 400 jeunes ont fréquenté les locaux en gestion accompagnée.

Un événement, ÀVENIR, a été mis sur pied en mai 2014 grâce à un partenariat entre le Service de la jeunesse et l'association J-Evénement. Les jeunes de 15 à 25 ans se sont vus proposer des espaces de réflexion, d'action et de création autour des *Défis de la jeunesse face à l'avenir*.

### Jobs de réinsertion pour jeunes en recherche d'emploi



Source: Service de la jeunesse

249 JOBS DE  
RÉINSERTION  
POUR JEUNES  
EN RECHERCHE  
D'EMPLOI

## FOCUS

### Plaine de jeunes

Genève compte près de 18'000 jeunes de 12 à 25 ans et de nombreuses associations de jeunesse qui contribuent à rendre la ville vivante et animée. *Plaine de jeunes*, organisé en automne sur la Plaine de Plainpalais, a été le premier grand rassemblement des associations actives dans le domaine de la jeunesse. Le but était de faire connaître les activités de ces divers acteurs mais aussi de susciter l'engagement du public.

Les spectacles se sont succédés sur une scène centrale. De nombreux stands ont proposé des animations sportives, musicales ou ludiques. Les personnes présentes ont pu assister, en avant-première, à la diffusion de trois courts-métrages présentant le travail de proximité des Maisons de quartier, qui constituent les partenaires privilégiés du Service de la jeunesse. Plus de septante associations ont participé à l'événement et 2000 personnes ont suivi la manifestation.

### Objectifs 2015

Le Service de la jeunesse se fixe comme buts de rendre plus accessible un espace public mieux adapté aux besoins des jeunes, d'accroître leur participation à la vie de la Cité, de mettre en valeur leurs atouts, en les soutenant dans leur émancipation et en soulignant leurs réalisations. La prévention des risques de rupture (scolaire, familiale ou sociale) ainsi que des mécanismes d'exclusion et d'auto-exclusion restent des priorités.

Le soutien à la structure Boîte à boulots – Vers l'Intégration et l'Autonomie (BAB-VIA) sera poursuivi, notamment à travers une campagne d'information, afin d'augmenter le nombre de places de stages pour les jeunes.

Des projets-pilotes autour de la modération dans l'espace public seront poursuivis, notamment dans le quartier des Acacias, de l'Usine et de l'École de médecine.

*Urban Geneva* et *Plaine de jeunes* seront repensés. La soirée *Promotions citoyennes* et le *Forum des Maisons de quartier*, réunissant comités et professionnels, seront reconduits dans une logique annuelle.

Dans le cadre de *Primart*, une exposition et cinq fresques murales seront réalisées. De nouveaux locaux de musique seront ouverts aux Croupettes.

# SERVICE SOCIAL

Le Service social de la Ville de Genève contribue à l'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitant-e-s en favorisant les rencontres entre les personnes et en leur permettant de participer pleinement à la vie sociale. Il participe à la concrétisation des valeurs portées par la Ville de Genève, en particulier la cohésion sociale, l'inclusion et la solidarité.

Privilégiant les actions de proximité, le Service social offre une palette de prestations individuelles et communautaires qu'il coordonne avec celles des services cantonaux et des associations actives dans le domaine social et sanitaire. Il s'engage contre l'exclusion et vient en aide aux personnes en situation de précarité. Le Service organise également des prestations spécifiques pour les seniors.

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien!

## Retour sur l'année 2014

Après deux **Points info-services** à Plainpalais et la Servette en 2013, un troisième a ouvert aux Pâquis. Ces permanences ont pour but de rendre plus accessibles aux habitant-e-s les prestations sociales, socio-sanitaires et socioculturelles. Le développement des Points info-services dans les divers quartiers facilite l'accès des habitant-e-s à l'administration, et notamment à l'offre de prestations de proximité.

## Lutte contre l'exclusion

En matière de lutte contre l'exclusion, le Service social offre des prestations aux personnes démunies, dans les structures de jour (Clubs sociaux et Espace parents enfants), dans le cadre du dispositif hivernal et du travail social hors murs.

En ce qui concerne l'amélioration des conditions d'existence des plus vulnérables, les prestations des structures d'accueil ont été spécialisées:

- *Centre Social Rive Droite*: accueil et suivi individuel
- *Centre Social Rive Gauche*: accueil, repas et douche
- *Espace Parents Enfants*: accueil, suivi individuel et repas

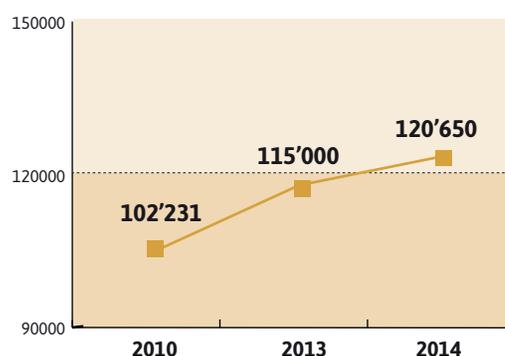
Les personnes sont accueillies par des travailleuses et travailleurs sociaux qui examinent la situation de chacun-e et proposent, le cas échéant, un accompagnement individuel, en partenariat avec de nombreux organismes publics et parapublics.

Le travail de rue auprès des plus précaires s'est renforcé, notamment à travers les tournées nocturnes et la collaboration avec les partenaires associatifs.

## Hébergement hivernal

Du 3 novembre 2014 au 18 février 2015, 16'714 nuitées ont été comptabilisées. L'accueil se poursuit jusqu'à fin mars 2015. Le nombre de personnes enregistrées dans les abris jusqu'ici laisse présager d'une augmentation de la fréquentation du fait d'un hiver plus rigoureux. Une comparaison avec les opérations des années précédentes pourra être réalisée au terme de l'exercice 2014-2015, soit début avril. La tendance observée jusqu'ici est à la hausse par rapport à l'hiver 2013-2014 (20'558 nuitées).

## Repas distribués



Source: Service social

Les subventions aux associations travaillant dans le domaine de l'exclusion et de la précarité ont augmenté. Les projets en lien avec le public Rom et les travaux engagés à la suite des Assises de la précarité se poursuivent.



## Action sociale

En matière d'action sociale, le Service social offre des prestations centrées sur les personnes et leur situation financière et administrative. Il propose ainsi des prestations d'orientation et d'accompagnement social et met à disposition des personnes en situation précaire un logement temporaire assorti d'un accompagnement social, ceci en vue de favoriser une réinsertion et un accès à un logement pérenne.

Plusieurs projets de logements-relais sont en bonne voie. Le Conseil municipal a voté l'acquisition d'un bâtiment au 45, rue de Saint-Jean, qui pourrait accueillir des logements-relais. Un projet similaire sera examiné par le Conseil municipal concernant

une maison voisine au 43, rue de Saint-Jean. Des logements modulaires sont également prévus dans le périmètre de Fort-Barreau.

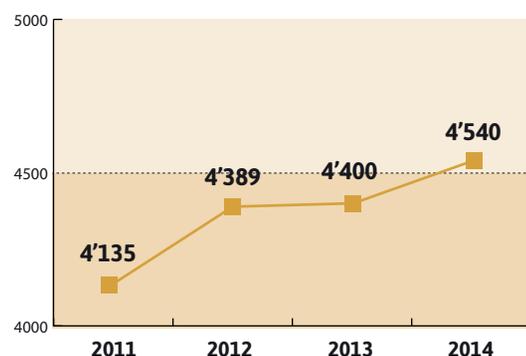
Le Service social gère l'ensemble des prestations financières en application des règlements municipaux. L'Allocation de Rentrée Scolaire a été versée pour la deuxième année consécutive. Cette aide financière ciblée est destinée aux familles d'enfants en âge de scolarité obligatoire dont les parents ont des revenus limités. De plus, la prise en charge des factures des restaurants scolaires a été améliorée et a permis une optimisation des délais de réponses aux nouvelles demandes.

## Evolution des aides financières (en milliers de francs)

Types d'aides	Bénéficiaires	2014		2013	
		Nb	CHF	Nb	CHF
Prestations sociales	Retraité-e-s au bénéfice d'une aide cantonale	4'540	10'944	4'440	10'659
Allocations sociales	Familles, sous conditions	38	212	47	283
Aides ponctuelles	Habitant-e-s de la Ville, sous conditions	99	137	130	165
Repas scolaires	Familles, sous conditions	624	483	511	381
Allocation rentrée scolaire	Familles, sous conditions	2'753	573	2'698	559
	Sous total (1)	8'054	12'349	7'817	12'047
Cotisations min. AVS	Selon le droit fédéral		370		315
	Sous total (2)		12'719		12'362
Remboursements divers			-58		-81
<b>Total</b>			<b>12'661</b>		<b>12'281</b>

Source: Service social

## Bénéficiaires des prestations sociales



Source: Service social

## FOCUS

### Compétences cantonales et communales

Un projet de loi du Conseil d'Etat portant sur la répartition des compétences entre le Canton et les communes, en application de la Constitution genevoise de 2012 et visant à une redéfinition fondamentale des rôles, a été déposé. Les négociations entamées fin 2014 et se poursuivant en 2015, influenceront significativement les activités du Service social de la Ville de Genève.

Aujourd'hui, les assurances sociales relèvent de la Confédération, l'aide sociale financière est une compétence cantonale pour l'essentiel et le rôle des communes est subsidiaire. Il n'en est pas moins très important pour venir en aide aux nouveaux défavorisés, qui sont souvent laissés pour compte.

Les communes ont en effet une compétence territoriale générale, dans les domaines que le droit cantonal ne règle pas de manière

exhaustive et qui lui sont laissés de fait. Les communes ont ainsi la faculté d'adopter ou d'appliquer des dispositions de droit communal. Elles disposent également d'une certaine liberté dans l'application du droit fédéral ou cantonal.

Cette situation risque d'évoluer: le nouveau Conseil d'Etat s'est fixé comme objectif de revoir la répartition des compétences entre le Canton et les communes.

En ce qui concerne les prestations dont la population bénéficie directement, les aides financières sont basées sur un règlement municipal. Pour le reste, la plupart des actions du Service social relèvent donc de cette marge d'adaptation qui est laissée à la commune. Les prestations du Service social peuvent ainsi évoluer pour mieux répondre aux besoins de la Ville et de ses habitant-e-s.

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien!

**2'753 FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION RENTRÉE SCOLAIRE**

## Action sociale de proximité

Au cœur de la vie locale, les activités des Unités d'action communautaire (UAC) et des Espaces de quartier (EdQ) sont nombreuses et variées. Prenant appui sur un ancrage dans les quartiers, la Ville de Genève développe depuis une quinzaine d'années une politique sociale qui se concrétise par le lancement, l'accompagnement et le soutien à la réalisation de projets répondant aux besoins des habitant-e-s jusqu'à que celles-ci et ceux-ci les prennent en charge de manière autonome.

Citons par exemple:

- Le soutien à l'organisation de deux Ethnopoly aux Eaux-Vives et au Seujet, avec les partenaires de quartier.
- L'organisation de la Fête du développement du réseau enfants de l'Europe.
- Le développement de potagers urbains (Contrat social, Vélodrome...).

- Le soutien au collectif *Maman cherche Maman*.
- Le soutien à la constitution de l'association *Champel s'éveille*.
- L'élaboration de nouveaux critères pour l'attribution et l'évaluation des appels à projet 2015-2017 des Espaces de quartier Sécheron et du 99.
- La création de nouvelles permanences d'écrivains publics assurées à Saint-Jean, à la Servette et à Plainpalais.
- Le soutien à la création d'une nouvelle association d'ainé-e-s *Plainpavivant* dans le quartier de Plainpalais, de la Jonction et des Acacias.

Par ailleurs, un nouveau contrat de quartier a été lancé aux Pâquis et les contrats de quartier aux Grottes et à Saint-Gervais ont été clôturés. Deux Paroles de quartier ont été organisées à Sécheron et à Vieusseux.

Les chiffres ci-dessous mettent en évidence une augmentation du dispositif de proximité dans les quartiers.

Indicateurs d'activités	2014	2013
Bénévoles engagé-e-s dans les projets UAC	369	250
Prêts de salles donnant lieu à des contrepartitions	728	700
Espaces quartier aîné-e-s		
Utilisatrices et utilisateurs réguliers	1'900	1'500
Utilisatrices et utilisateurs occasionnels	2'100	1'700
Manifestations organisées par ou avec le soutien des UAC et EdQ <sup>1</sup>	255	90
Associations appuyées par les UAC et EdQ <sup>1</sup>	150	50
Personnes isolées bénéficiaires de l'action <i>Autour d'une table</i>	245	200
Enfants bénéficiant de soutien scolaire dans les <i>Ateliers lecture-devoirs</i>	447	300
Projet <i>Ecole des mamans</i>		
Mamans	60	65
Enfants	26	33
Passages dans les Espaces de quartier Sécheron et 99	71'900	60'000
Demandes formulées dans un Point info-services	3'277	946 (sept-déc.)

<sup>1</sup> La donnée 2013 concernait les UAC. Celle de 2014 intègre également les EdQ. De plus, toutes les manifestations ont été comptabilisées de façon détaillée (les animations d'été, par exemple, étaient considérées comme une manifestation par UAC, alors que la donnée 2014 considère tous les événements des animations d'été.

Source: Service social



## FOCUS

### Aîné-e-s

Les deux programmes semestriels de Cité Seniors ont suscité une hausse continue des fréquentations. Une deuxième cérémonie de Promotions seniors a été organisée le 1<sup>er</sup> octobre 2014, en marge de la Journée internationale des personnes âgées qui a connu un joli succès sur le thème *Femmes, hommes, quelle histoire*.

L'intégration des aîné-e-s à la vie de leur quartier est également un objectif important du secteur aîné-e-s qui met à disposition des espaces de rencontres et d'activités complétant l'action des Clubs d'aîné-e-s également soutenus par la Ville.

Les UAC, en partenariat avec l'institution genevoise de maintien à domicile (Imad) a conçu le premier *Plan canicule*. 12'000 courriers ont été envoyés aux personnes âgées vivant à domicile, sans contact régulier avec des prestataires de soins. C'est vers elles et eux, en priorité, que la Ville déploie ses efforts, en direction également de leurs familles et de leurs proches aidant-e-s.

Enfin, le Service social participe à divers groupes de travail ou commission institutionnelles thématiques en lien avec la question des aîné-e-s.

Indicateurs d'activités Cité Seniors	2014	2013
Fréquentation (passages/an)	~24'000	~23'500
Cours et ateliers proposés	65	70
Journées à thèmes organisées	13	12
Billets de spectacles à prix réduits vendus	6'847	6'682

Source: Service social

### Objectifs 2015

Le Service a pour objectif de trouver des solutions à l'insuffisance actuelle dans la prise en charge des personnes sans-abri (hébergement, repas, santé, hygiène). Un plan grand froid sera établi avec les partenaires. Les interventions des acteurs spécialisés, notamment dans le domaine de la santé, seront renforcées dans une optique thérapeutique et préventive. Enfin, un rapport sur la situation des «grands précaires» hébergé-e-s dans le dispositif d'hébergement d'urgence hivernal est établi en partenariat avec les acteurs de la santé. L'Espace Parents Enfants devra être déplacé dans des locaux plus adaptés.

Les aides financières du Service social ne sont pas suffisamment connues alors que le besoin de soutien pour les familles et les aîné-e-s est connu. Un effort de communication doit absolument être réalisé pour que le dispositif vienne en aide à celles et ceux qui en ont besoin.

La consolidation du dispositif Point info-services reste une priorité avec, notamment, l'ouverture d'un 4<sup>ème</sup> Point info-services aux Eaux-Vives.

L'évolution démographique et la diversité des besoins des aîné-e-s nécessitent une adaptation des réponses. La politique aîné-e-s sera repensée et une feuille de route proposée au Conseil administratif. Le centre de documentation de Cité Seniors sera actualisé et le Guide des Seniors réédité et rendu accessible en ligne. En 2015 et 2016, les neuf Espaces quartiers aînés gérés par le Service social vont être rouverts après d'importants travaux de rénovation. Un rôle nouveau va être donné à ces espaces afin d'en adapter l'usage à l'évolution des besoins des aîné-e-s, mais aussi de la population des quartiers en général, toutes générations confondues.

L'évaluation du secteur communautaire par l'Institut des Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP), sera rendue à l'été 2015. La mise en œuvre des recommandations sera un enjeu important pour le Service. L'évaluation de ce secteur représente une opportunité de préciser le périmètre de l'action sociale de proximité et le cadre d'intervention du secteur communautaire.



# SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Le Service de l'état civil de la Ville de Genève a pour mission d'enregistrer tous les événements qui ponctuent le parcours de vie d'une personne, de sa naissance à sa mort, dans le registre officiel fédéral de l'état civil.

Le Service enregistre les commandes de cartes d'identité, délivre les attestations de séjour et de domicile et établit les certificats de vie.

Les officières et officiers de l'état civil procèdent également à la célébration des mariages et à l'enregistrement des partenariats.

## Retour sur l'année 2014

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, les officières et officiers de l'état civil ont la compétence de recevoir la déclaration d'autorité parentale conjointe effectuée par des parents non mariés, lors de la reconnaissance de l'enfant par son père.

La décision du Conseil d'Etat de transférer aux communes de nouvelles compétences implique notamment la saisie des données des candidat-e-s à la naturalisation dans le registre fédéral INFOSTAR depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Le projet de numérisation des registres est lancé. Les premiers tests ont été effectués avec succès durant l'automne 2014.

Dans un souci constant d'optimiser ses processus de travail, le Service a mené le développement d'une base de données (SYDOCIV). Le module concernant les mariages et partenariats a été mis en production le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ce nouvel outil a facilité et amélioré le suivi administratif des dossiers.

Indicateurs d'activités	2014	2013
Commande d'actes	22'792	22'327
Procédure préparatoire de mariages	1'282	1'067
Procédure préparatoire de partenariats	48	36
Enregistrement de naissances	4'992	4'964
Déclaration de reconnaissances	911	1'027
Enregistrement de décès	1'482	1'559
Célébration à l'état civil	681	698
Célébration dans des lieux d'exception	22	17
Demande de carte d'identité	4'244	4'838
Attestation et certificat de domicile et de séjour	1'453	1'038
Certificat de vie	4'102	4'014
Saisie candidats naturalisation (01.09.2014)	260	-
Déclaration autorité parentale conjointe (01.07.2014)	293	-

Source: Service de l'état civil

## Objectifs 2015

La saisie des données des citoyen-ne-s genevois-e-s dans INFOSTAR sera poursuivie. Des ressources supplémentaires seront affectées à cette tâche en 2015.

Une étude sera menée durant le deuxième trimestre 2015 afin d'évaluer l'opportunité de déplacer une officière ou un officier de l'état civil dans un bureau de la maternité afin de faciliter les démarches et d'accélérer le processus d'enregistrement des naissances.

Des travaux d'aménagement au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment sis rue de la Mairie devront permettre, au début de l'année 2016, l'intégration des collaboratrices et collaborateurs travaillant actuellement à l'Arcade municipale du Pont de la Machine. Ce rapprochement créera un pôle de compétences administratives favorisant la polyvalence du personnel affecté à ces activités.

4'992  
ENREGISTREMENTS  
DE NAISSANCES



# SERVICE DES POMPES FUNÈBRES, CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève pourvoit aux obsèques des personnes décédées et assure la gestion et l'entretien des cimetières ainsi que des diverses installations funéraires.

Depuis sa création, en 1866, le Service offre des prestations de qualité à l'ensemble de la population et joue un rôle social important pour les familles endeuillées.

L'année 2014 a été l'occasion de pérenniser un programme socioculturel spécifique, en collaboration avec d'autres services de l'administration municipale et avec l'association des habitant-e-s du quartier de la Concorde. La diversité des manifestations est remarquable: concert de chant funéraire à la chapelle des Rois, visite du cimetière de Saint-Georges à l'attention des enfants, dans le cadre de «2014, année de l'enfance», participation à divers événements tels que *La fête du Bonhomme Hiver* ou accueil d'une exposition de jeunes artistes.

## Retour sur l'année 2014

A Châtelaine, des travaux ont démarré en 2014 pour rénover la chapelle Camoletti; les infrastructures et le columbarium du cimetière seront aussi l'objet d'entretien. A Saint-Georges, les travaux de réfection des trois lignes de fours du crématoire ont abouti.

Le Service a choisi, parmi trois projets d'artistes, un nouveau concept de Jardin du Souvenir. Le projet retenu, de l'artiste Jo Fontaine, allie le souhait du Service de proposer un véritable lieu de recueillement au sein du cimetière de Saint-Georges et plusieurs possibilités de rituels autour d'une sculpture nommée *De l'aube à l'aube*, un puit de récupération perpétuel des cendres, une prairie de dispersion des cendres et un espace anonyme où enterrer des urnes biodégradables. Le chantier sera réalisé en 2015, en collaboration avec le Service des espaces verts.

Plus de 400 bénéficiaires du Service ont répondu à une enquête de qualité. Les résultats témoignent de l'attachement des familles au service public et relèvent le respect, la courtoisie et la ponctualité du personnel. Cette enquête a convaincu le Service de la nécessité de modifier ses heures d'ouverture au public afin de permettre un accès facilité aux chambres mortuaires, tout en assurant toujours un accueil 7 jours sur 7 à la Villa Concorde et une disponibilité 24 heures sur 24 pour les levées de corps.

Toujours dans un souci d'améliorer l'accueil des familles, un nouveau salon funéraire a été installé à La Villa Concorde, ainsi qu'une véritable réception aménagée dans le hall principal.

Indicateurs d'activités	2014	2013
Obsèques gratuites	1'219	1'218
Incinérations	2'493	2'502
Inhumations	305	281

Source: Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

## Objectifs 2015

Le principal enjeu pour le Service en 2015 concerne le programme de rénovation des infrastructures et les importants travaux en cours ou planifiés. Dans ce cadre, le crédit pour les travaux de rénovation du centre funéraire des Rois sera soumis au Conseil municipal. Concernant le centre funéraire de Saint-Georges, l'étude devra être finalisée et la demande de crédit de réalisation déposée au Conseil municipal.

Le Service inaugurera, fin 2015, le nouveau *Jardin du Souvenir*. Il étudiera en parallèle la réalisation de *Jardins du Souvenir* dans les cimetières de Châtelaine et du Petit-Saconnex, toujours en collaboration avec des artistes locaux.

Deux nouveaux lieux de cérémonie seront mis à la disposition des familles dans la chapelle Camoletti, située à l'entrée du cimetière de Saint-Georges et dans la chapelle du cimetière de Châtelaine. Ces chapelles désaffectées depuis plusieurs décennies retrouveront ainsi leur fonction première.

1'219  
OBSÈQUES  
GRATUITES

# RESSOURCES FINANCIÈRES

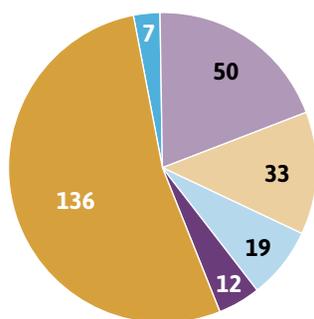
A l'heure où ce rapport est imprimé, les comptes 2014 de la Ville de Genève ne sont pas encore publiés. Les chiffres cités ci-dessous pour 2014 sont donc provisoires, et peuvent faire l'objet d'ultimes modifications.

## Charges du Département par service (en milliers de francs)

Services	Comptes 2014	Budget 2014	Comptes 2013
Direction du Département	17'180	17'042	17'021
Service de la petite enfance	97'850	98'047	91'447
Service des écoles et institutions pour l'enfance	70'700	69'354	67'649
Service de l'état civil	3'781	4'199	3'856
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	11'387	11'673	12'553
Service social	38'080	38'340	38'959
Service de la jeunesse	18'435	18'825	18'480
<b>Total</b>	<b>257'414</b>	<b>257'480</b>	<b>249'966</b>

Source: Comptes provisoires (non audités) 2014, Ville de Genève

## Répartition des charges du Département par nature (en milliers de francs)



- Charges du personnel
- Biens, services et marchandises
- Amortissements
- Dédommagement à des collectivités publiques
- Subventions accordées
- Imputations internes

Source: Comptes provisoires (non audités) 2014, Ville de Genève

Le budget du Département de la cohésion sociale et de la solidarité s'élève à CHF 257 millions en 2014. Il se répartit ainsi:

- 42% est consacré aux «Institutions pour la jeunesse», principalement les dépenses liées à la petite enfance.
- 23% à la politique de l'enfance et des écoles (rubrique «Enseignement et formation»).
- 17% à l'aide sociale: l'essentiel du budget du Service social et de l'Unité vie associative.

Le Département a donc engagé des dépenses à concurrence de CHF 257.4 millions pour un budget 2014 de CHF 257.5 millions: c'est donc extrêmement proches des estimations initiales. Ceci démontre que le Département gère au plus près les moyens financiers dont il dispose.

Les principales variations des comptes des Services sont les suivantes:

- Les comptes 2014 du **Service des écoles** présentent un dépassement budgétaire de 2%: les charges en lien avec les primes d'assurances n'ont pas été correctement évaluées et l'entretien des bâtiments publics s'est avéré plus important que prévu. Depuis 2013, la participation au financement du GIAP a augmenté en raison de la prise en charge des enfants le mercredi midi.



- Dans le cas du **Service de la petite enfance**, l'écart s'explique par une erreur d'évaluation des amortissements concernant l'EVE Prieuré Rotschild, inauguré en mars 2014. L'augmentation des dépenses entre 2013 et 2014 est due à la création de nouvelles places dans les IPE (hausse des subventions).
- Concernant le **Service de l'état civil**, la diminution des charges est due principalement au report de l'amortissement du crédit d'investissement sur la numérisation des registres d'état civil, cette dernière n'ayant débutée qu'en 2015.
- Quant au **Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire**, il présente un non dépensé au niveau des salaires. En effet, quelques postes sont restés vacants pendant quelques mois avant de pouvoir être repourvus en 2014.
- **Au Service social**, des postes sont également restés temporairement disponibles.
- Enfin, le disponible du **Service de la jeunesse** est dû principalement à la diminution de l'entretien des bâtiments publics.

#### Revenus du Département par Service (en milliers de francs)

Services	Comptes 2014	Budget 2014	Comptes 2013
Direction du Département	191	160	127
Service de la petite enfance	2'897	2'695	3'375
Service des écoles et institutions pour l'enfance	7'132	7'295	7'085
Service de l'état civil	1'674	1'529	1'710
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	4'260	4'150	4'279
Service social	2'305	1'865	2'206
Service de la jeunesse	1'934	1'920	2'125
<b>Total</b>	<b>20'394</b>	<b>19'615</b>	<b>20'907</b>

Source : Comptes provisoires (non audités) 2014, Ville de Genève

Pour ce qui est des revenus, ils sont globalement en augmentation, particulièrement au Service social et au Service de la petite enfance.

Au Service social, les encaissements de loyers ULT ont été plus élevés que prévu. Les remboursements des cuisines scolaires par l'Hospice général se comptabilisent désormais dans les revenus plutôt qu'en compensation de charges.

Concernant les revenus du Service de la petite enfance, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a reconstitué en septembre 2014 un fonds qui a fait l'objet d'une redistribution dont Genève a bénéficié. Les subventions acquises de

la Confédération sont donc plus importantes que prévu.

Le Service des écoles présente toutefois une petite diminution des revenus due à l'entrée en vigueur du mercredi matin comme demi-journée d'école. Ceci a augmenté les mises à disposition gratuites pour le parascolaire et les écoles agréées, notamment de musique et de danse. Les mises à disposition de ces salles étaient auparavant facturées aux associations.

Enfin, en ce qui concerne les dépenses engagées en 2014 dans le cadre des crédits d'investissement, les principales opérations sont les suivantes :

#### Dépenses engagées dans le cadre des crédits d'investissement (en milliers de francs)

Crédit d'investissement	Objet	Montant dépensé en 2014	Montant total du crédit
PR-804AII	Crèche Le Gazouillis: Mobilier	65	168
PR-811A	Equipements sportifs de proximité	201	899
PR-949AIII	Ecole Crêts-de-Champel: Mobilier	78	839
PR-1045A	Ecole Liotard et 6 places de jeux	120	1'500

Source : Comptes provisoires (non audités) 2014, Ville de Genève



## POINTS FORTS DE L'ANNÉE

### **29 janvier: La Villa YoYo dans le quartier Europe Charmilles**

Les enfants et les habitant-e-s inaugurent la Villa YoYo au 99-Espace de quartier

### **24 février: Soirée citoyenne**

Près de 1000 jeunes atteignant leur majorité sont interpellé-e-s sur le thème de l'engagement citoyen

### **25 février: Parcours futé pour les élèves de l'école Hugo-de-Senger**

Des pastilles autocollantes sécurisent désormais le chemin des enfants qui se rendent à l'école

### **3 mai: Troc party ou l'art d'échanger des objets**

Première Troc party dans le préau de l'école Liotard

### **16 mai: Inauguration du terrain multisport au Parc Baud-Bovy**

Tournoi de foot et apéritif en collaboration avec l'association des habitant-e-s de l'Ancien Palais

### **17 mai: Premier Forum des Maisons de quartier**

Réflexion sur les spécificités de l'accueil des enfants en Maison de quartier

### **19 au 25 mai: Festival Àvenir: les jeunes s'engagent**

Ateliers en partenariat avec l'association J-Evénement avec la collaboration active des jeunes

### **20 au 25 mai: Festival livre, petite enfance et familles fête ses 10 ans**

Théâtre, yourtes et lectures sur l'herbe dans le parc des Bastions

### **23 mai: Fêtes des voisin-e-s**

Rencontres entre voisin-e-s dans tous les endroits propices à la fête

### **Juin: Lancement du Plan canicule pour les aîné-e-s**

Dispositif élaboré par les UAC en partenariat avec l'institution genevoise de maintien à domicile



**10 juin: Inauguration de la crèche Beausoleil à Champel**

Un espace de vie enfantine, de 63 places, ouvre ses portes dans les locaux de la Cité universitaire

**13 juin: Proxisport: de nouveaux équipements de fitness au Parc Geisendorf**

En attendant deux nouvelles infrastructures aux Franchises et à Saint-Jean

**25 et 27 juin: Fête des écoles**

Fête sur le thème de la jungle et une nouvelle cérémonie pour les élèves de 8<sup>ème</sup> primaire

**19 septembre: Soirée de clôture du contrat de quartier St-Gervais - Seujet - Voltaire**

Les habitant-e-s et les commerçant-e-s fêtent la clôture de leur contrat de quartier

**27 septembre: Plaine de jeunes: 60 associations ont rendez-vous à Plainpalais**

Le premier festival des associations de jeunesse genevoises: spectacles, stands et animations

**3 octobre: De nouveaux jeux pour les élèves des écoles de Pâquis-centre et de Zurich**

De nouveaux jeux, ainsi que trois petits terrains de football, sont à disposition des enfants

**16 octobre: Troisième Point info-services aux Pâquis**

Après Plainpalais et la Servette en 2013, la Ville de Genève inaugure son troisième Point info-services

**20 et 21 novembre: Colloque La révolution silencieuse**

Experts et professionnels se questionnent sur la construction d'une société pour et avec les enfants

**31 décembre: Réveillon de la solidarité**

Un peu de chaleur et de lumière pour les personnes démunies ou isolées

# GLOSSAIRE

Pour plus  
d'informations,  
cliquez sur les liens!

ACRS	<a href="#"><u>Associations de cuisines et restaurants scolaires</u></a>
ATE	<a href="#"><u>Association transport et environnement</u></a>
BAB-VIA	<a href="#"><u>Boîte à Boulots – Vers l'Intégration et l'Autonomie</u></a>
BIE	<a href="#"><u>Bureau de l'intégration des étrangers</u></a>
BIPE	<a href="#"><u>Bureau d'Information Petite Enfance</u></a>
DGAS	<a href="#"><u>Direction Générale de l'Action Sociale de l'Etat de Genève</u></a>
ETP	Equivalent temps plein, c'est-à-dire la prise en compte des taux d'activités réels pour le calcul des ressources disponibles.
EVE	Espace de vie enfantine
FASE	<a href="#"><u>Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle</u></a>
FCLR	<a href="#"><u>Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres</u></a>
GIAP	<a href="#"><u>Groupement Intercommunal de l'Animation Parascolaire</u></a>
GRTA	<a href="#"><u>Genève Région – Terre d'Avenir</u></a>
IDHEAP	<a href="#"><u>Institut de hautes études en administration publique</u></a>
IPE	Institution de la Petite Enfance
imad	<a href="#"><u>Institution genevoise de maintien à domicile</u></a>
PR	Projet de résolution soumis au Conseil municipal
TSHM	<a href="#"><u>Travailleuses et travailleurs sociaux hors murs</u></a>
UAC	<a href="#"><u>Unité d'action communautaire</u></a>
UVA	<a href="#"><u>Unité vie associative</u></a>

Le présent document fait parfois référence à la présentation des comptes de la Ville de Genève par politique publique. Leur dénomination repose sur des normes cantonales, auxquelles la Ville doit se conformer. Le tableau suivant indique la composition de ces rubriques :

Administration générale	Budget de la direction du Département, hors subventions accordées.
Sécurité publique	Les dépenses engagées par le Service de l'état civil dans le cadre de sa mission d'autorité.
Enseignement et formation	Les dépenses engagées par le Service des écoles et des institutions pour l'enfance ainsi que les subventions concernées.
Autres loisirs	Les dépenses de l'Unité Espaces aîné-e-s du Service social ainsi que les subventions accordées aux Maisons de quartier.
Institutions pour la jeunesse	Les dépenses dédiées à la petite enfance, ainsi qu'une partie du budget du Service de la jeunesse.
Aide sociale	L'essentiel des dépenses du Service social, ainsi que les subventions concernées.
Cimetières et crématoire	La majeure partie du budget du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

# ADRESSES UTILES

**Présidence et Direction**

4, rue de l'Hôtel-de-Ville  
1204 Genève  
022 418 49 00

**Service de la petite enfance**

24, avenue Dumas  
1206 Genève  
022 418 81 00

**Service des écoles et institutions pour l'enfance**

100, rue de la Servette  
1202 Genève  
022 418 48 00

**Service de la jeunesse**

100, rue de la Servette  
1202 Genève  
022 418 45 00

**Service social**

25, rue Dizerens  
1205 Genève  
022 418 47 00

**Service de l'état civil**

37, rue de la Mairie  
1207 Genève  
022 418 66 50

**Service des pompes funèbres,  
cimetières et crématoire**

20, avenue de la Concorde  
1203 Genève  
022 418 60 00

[www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)

[www.ville-geneve.ch/administration-municipale/  
departement-cohesion-sociale-solidarite](http://www.ville-geneve.ch/administration-municipale/departement-cohesion-sociale-solidarite)

## **Impressum**

### **Conception graphique**

Lunic

### **Crédits photographiques**

Ville de Genève

### **Impression**

Centrale municipale d'achat et d'impression

### **Contact**

Département de la cohésion sociale  
et de la solidarité

Direction

4, rue de l'Hôtel-de-Ville

1204 Genève

022 418 49 00

Imprimé à 500 exemplaires  
Mars 2015